

Type	Description	Message d'erreur
Dépôt INITIAL	Lors d'une déclaration initiale, les identifiants de dispositif (Arrangement ID) et de déclaration (Disclosure ID) sont générés et ne doivent pas être renseignés.	Identifiants de dispositif et de déclaration non attendus lors d'une déclaration initiale.
Dépôt AJOUT	Lors de l'ajout d'une déclaration à un dispositif existant, l'ID du dispositif (Arrangement ID) est obligatoire et celui de la déclaration (Disclosure ID) ne doit pas être renseigné.	Lors de l'ajout d'une déclaration à un dispositif existant - l'identifiant du dispositif est obligatoire. - l'identifiant de la déclaration n'est pas attendu.
Dépôt AJOUT	Dans le cas d'un dépôt de type AJOUT, l'ID d'un dispositif luxembourgeois (Arrangement ID commençant par 'LU') doit être connu de l'ACD.	Identifiant de dispositif luxembourgeois inconnu.
Dépôt CORRECTION	Dans le cas d'un dépôt de type CORRECTION, les identifiants de dispositif (Arrangement ID) et de déclaration (Disclosure ID) doivent être connus de l'ACD et doivent appartenir à la même déclaration.	Dispositif avec identifiant inconnu. Déclaration avec identifiant du dispositif inconnu. Incohérence entre l'identifiant du dispositif et l'identifiant de la déclaration.
Déclarant	La personne physique ou morale correspondant à la partie déclarante (Disclosing) doit être résident luxembourgeois (pays de l'adresse doit être "LU").	Le déclarant doit être résident luxembourgeois.
Déclarant	La personne physique ou morale correspondant à la partie déclarante (Disclosing) doit posséder un code NIF luxembourgeois.	Le code NIF et l'attribut issuedBy="LU" du déclarant sont obligatoires.
Déclarant	Le contenu de la balise <Deposant> doit être cohérent avec le contenu de l'élément <Liability>.	Si <Deposant>DAC6_CONTRIBUABLE</Deposant> , alors l'élément <Liability> doit contenir la balise <RelevantTaxpayerDiscloser>. Si <Deposant> DAC6_INTERMEDIAIRE</Deposant>, alors l'élément <Liability> doit contenir la balise <IntermediaryDiscloser>.
NIF luxembourgeois	Un NIF luxembourgeois doit vérifier les formats spécifiques au Luxembourg pour les personnes morales et physiques.	La valeur "<rappel de la valeur du code NIF>" ne correspond pas à un code luxembourgeois valide pour une personne <physique morale>.
Contribuable concerné	La date de début du contrat pour un contribuable concerné (TaxpayerImplementingDate) est obligatoire pour toute déclaration liée à un dispositif commercialisable.	L'élément <TaxpayerImplementingDate> doit être présent si <isMarketableArrangement> est à 'True'.

Contribuable concerné	La date de début du contrat pour un contribuable concerné (TaxpayerImplementingDate) est obligatoirement antérieure à la date du jour.	Au moins un des contribuables concernés de la déclaration présente une date de début de contrat postérieure à la date du jour.
Information à déclarer	La date de mise en œuvre du dispositif (ImplementingDate) est obligatoirement antérieure à la date du jour.	Date de mise en œuvre du dispositif postérieure à la date du jour
Information à déclarer	La liste des marqueurs (Hallmarks) autorisés est réduite si le champ "Critère de l'avantage principal" (MainBenefitTest1) n'est pas sélectionné. <i>Marqueurs non autorisés en cas de liste réduite : DAC6A1, DAC6A2a, DAC6A2b, DAC6A3, DAC6B1, DAC6B2, DAC6B3, DAC6C1bi, DAC6C1c, DAC6C1d.</i>	Les valeurs de marqueurs "<liste des valeurs non autorisées>" ne sont pas autorisées au sein de déclaration ne relevant pas du critère de l'avantage principal.
Information à déclarer	Si le marqueur DAC6D1Other est renseigné, alors les détails et informations complémentaires doivent être fournis ( <i>en Anglais</i> ) au sein de <DAC6D1OtherInfo>.	Détails du marqueur "Marqueur D1 - Autres" non renseigné.
Information à déclarer	Les Etats membres (ResCountryCode) associés aux différentes entités (Disclosing ; RelevantTaxpayers ; Intermediaries ; AffectedPersons) doivent être repris au sein des Etats membres concernés (ConcernedMSs).	"<liste des pays non repris>" est (sont) repris en tant que pays de résidence d'une ou plusieurs parties identifiées dans la déclaration. Ils doivent figurer dans la liste des Etat(s) membre(s) concerné(s).
Information à déclarer	Contrôle unicité des Etats membre concernés.	Multiple occurrence d'un même code pays dans la liste des Etats Membres concernés.